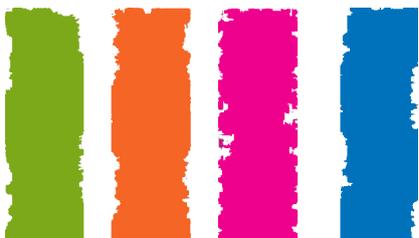




Pour citer cet article :

Olga Spitzer, «Prison et maisons d'accueil à Vienne», *Foie et Vie*, n°3, 1er février 1926, p.142-149



FOI ET VIE

REVUE DE QUINZAINE



SOMMAIRE :

Cahier A. — Note de la Direction. — MARIE DUTOIT : Eugène Burnand et la France. — PAUL DOUMERGUE. *Méditation laïque* : Dis-moi à quoi tu vibres et je te dirai qui tu es. — JACQUES BOIS. Pages pour la culture de la vie spirituelle : De la situation spirituelle des masses dans le catholicisme et dans le protestantisme. — ALINE GIROUD. Enquête. — O. SPITZER. Pages de Service social : Prisons et maisons d'accueil à Vienne. NOËMI REGARD. Une âme. — *Notes et Documents* : Le procès du « coup de poignard » à Munich. — Le mouvement de la population en France. — L'« Empire » d'après Mussolini. — Fondation de la Ligue des piétons. — En Danemark : « Ecole internationale pour apprendre à se connaître ». — Aux États-Unis : La Fédération du travail : Statistique ; L'immigration en cercueil. — Le referendum en faveur de l'assurance sur la vieillesse en Suisse. — Le Tyrol et l'italianisation. La défaveur des syndicats en Russie. Le barrage de Sennar en Egypte. — E. DOUMERGUE. *Les Temps nouveaux* : La Société des Nations et le Catholicisme.

Cahier B. — CAVAILLÈS. Sur la vie affective des primitifs.

Directeur : PAUL DOUMERGUE, 85, avenue d'Orléans, Paris (XIV^e).

34.248

Pages de Service social

PRISON ET MAISONS D'ACCUEIL A VIENNE

[Nous sommes heureux de donner ici les notes prises par Mme O. Spitzer lors de son dernier voyage d'étude en Autriche, qui sont si documentées et si suggestives. Elles serviront de préambule à nos prochaines études de la question qui nous tient particulièrement à cœur des prisons pour mineurs : notre *Service social* projette d'étendre là son activité.]

Avant d'étudier les différentes institutions de préservation et d'éducation que nous avons eu l'occasion de connaître à Vienne, voyons d'abord la prison des mineurs de 14 à 18 ans, qui nous a d'autant plus impressionnés que nous avons comme point de comparaison notre lamentable Petite Roquette.

La prison du Tribunal de la Jeunesse est située dans le grand et beau bâtiment de ce Tribunal où se trouve également le Service Social. Il est à peine besoin d'insister sur les immenses avantages que cet ensemble présente : la collaboration étroite des juges avec les Assistants et Assistantes sociaux et la possibilité des uns et des autres de voir les enfants aussi souvent et aussi longtemps qu'il le faut pour bien les connaître.

La prison est entièrement peinte en blanc, avec une légère décoration claire qui fait frise ; dans chacune des pièces, sans exception, il y a des plantes, qui sont sur les

fenêtres — ouvertes en été et à l'intérieur en hiver ; les jeunes détenus soignent leurs plantes, et c'est à qui en aura le plus. Les barreaux des fenêtres sont également peints en blanc.

Dans la petite entrée, au-dessus d'une jardinière fleurie, on peut lire à l'accueil ce conseil :

« Devenez meilleurs et vous serez plus heureux ! »

La prison peut contenir 120 jeunes détenus ; lors de notre visite, il y avait 57 garçons et seulement 14 filles.

Au rez-de-chaussée, se trouvent des ateliers de menuiserie où se font des plumiers et des boîtes de divers genres, des ateliers de reliure, des ateliers de petits articles et jouets en papier, enfin un atelier de cordonnerie. Tous ces ateliers donnent sur une grande cour qui sert à la gymnastique et aux jeux de ballon. Le travail se fait par groupes de 10 à 20 garçons, avec un contremaître et quelques gardiens. Tous ces ateliers communiquent. Ils sont peints en blanc et ornés de quelques gravures en couleur ; rien dans leur aspect ne fait supposer que ce sont les ateliers d'une prison.

Egalement au rez-de-chaussée, mais ne communiquant pas avec les ateliers et la cour, sont la cuisine et la buanderie où les jeunes filles détenues travaillent à tour de rôle sous la surveillance de la cuisinière et de la blanchisseuse. Il y a aussi des salles de bains et douches dont chaque détenu se sert à jour fixe, une fois par semaine en hiver.

Le directeur se propose de donner une douche journalière avant ou après la gymnastique en été.

La nourriture des jeunes détenus se compose : le matin d'une soupe et de pain, à midi d'une soupe et d'un farineux, tel que : lentilles, haricots, riz, etc..., et le soir : riz ou entremets important.

Les laveuses, ainsi que les menuisiers, ont un supplé-

ment et, en particulier, du thé chaud avec citron pour les blanchisseuses.

Le ménage de la maison se fait par une équipe de jeunes détenus qui change chaque semaine, et la maison est admirablement tenue.

A l'heure des repas, l'équipe qui s'occupe de « l'intérieur » descend à la cuisine chercher les rations sur un grand plateau de bois ; les rations sont servies dans des gamelles individuelles de métal très bien astiqué (peut-être de l'étain), et le tout est vraiment appétissant ; nous avons goûté à la soupe et aux légumes de midi, et il est bien probable que certains petits malheureux détenus n'ont rien vu, ni mangé d'aussi convenable avant d'être en prison.

L'emploi du temps des jeunes détenus est réglé avec une grande précision.

Le but primordial est de pourvoir — ou de contribuer — à une éducation qui a été presque toujours complètement négligée jusqu'alors, et l'idée de punition pour la faute commise est secondaire. On considère la privation de liberté comme une punition suffisante. On s'efforce de donner à ces jeunes gens une vie de travail assidu, mais non déplaisante.

En cas de paresse ou de mauvaise conduite à la prison, les punitions consistent en privation de cantine le samedi, ou encore de jeu et de cinéma.

Mais je reviendrai plus tard à l'emploi du temps : continuons à décrire la maison.

J'ai oublié de mentionner au rez-de-chaussée une chapelle qui sert également de salle de conférences et une petite bibliothèque où les jeunes détenus peuvent recevoir de 3 à 5 volumes par semaine ; également une petite salle de classe pour ceux qui n'ont pas atteint un certain niveau d'instruction.

Les deux étages qui suivent sont réservés au logement

des garçons. On y trouve des cellules à un lit pour la prison préventive et pour les enfants punis dont les mœurs sont douteuses ou mauvaises, et des chambres de 4 et de 8 lits pour les autres. Partout l'étagère à plantes, partout derrière une cloison, un w.-c. à eau courante.

Dans les chambres à plusieurs lits, il y a un chef de chambre, le plus raisonnable, qui est chargé de l'ordre et de la discipline et qui, paraît-il, y arrive très bien.

Entre 11 h. 30 et 2 h. 30, après l'atelier, les garçons remontent dans leurs chambres ; ils y prennent leurs repas et peuvent y lire et s'amuser entre eux. Les portes sont alors ouvertes sur le large et clair couloir.

Les récidivistes sont tenus plus sévèrement ; ils ne prennent pas part aux jeux, ni aux conférences du samedi et du dimanche.

Le dernier étage de la prison est réservé aux filles ; les cellules sont les mêmes que chez les garçons, mais leurs locataires arrangent leurs plantes avec plus de goût, font de petites décorations en papier, etc... Les ateliers de travail sont au même étage. Les jeunes filles font de jolis travaux de couture et de broderie, et aussi de la tapisserie, selon leurs aptitudes ; un certain nombre d'entre elles font le blanchissage de la maison et la cuisine.

La cour où se fait la gymnastique est réservée aux garçons, le matin, et aux filles, l'après-midi.

Les garçons ont de gentils costumes de toile gris-bleu boutonnés devant, et l'on confectionnait aux filles des robes bleu marine.

Rien dans l'habillement, pas plus d'ailleurs que dans l'expression de ces jeunes gens, n'indiquait des détenus.

Prison du T. E. A., à Vienne

Voici exactement l'emploi du temps des jeunes détenus :

	Jours de semaine	Dimanche
Réveil.....	5 h. 1/2	6 h.
Toilette, nettoyage des cellules.....	5 h. 1/2 à 6 h. 1/2	6 à 7
Nettoyage des vêtements, petit déjeuner.	6 h. 1/2	7 h.
Gymnastique pour les garçons (Agrès et mouvements).....	7 h. 1/2 à 9 h.	
Culture physique pour les filles (Jeux de la cour).....	3 h. à 4 h. 1/2.	
Ateliers pour les garçons.....	9 h. à 11 h. 1/2.	
— — filles.....	8 h. à 11 h. 1/2.	
Dîner de midi, récréation.....	11 h. 1/2 à 1 h. 1/2.	
Ateliers pour les garçons.....	1 h. 1/2 à 4 h. 1/2.	
Occupations diverses pour les filles.....	1 h. 1/2 à 3 h. et 5 h. à 7 h.	
Souper.....	4 h. 3/4.	
Service religieux (filles).....		8 h.
— — (garçons).....		9 h.
Instruction religieuse, le mercredi.....	10 h.	
Classes le <i>mardi</i> et le <i>vendredi</i>	1 h. 1/2 à 4 h. 1/2.	
Conférences garçons : lundi.....	5 h. à 7 h.	
— — mercredi.....	— —	
— — jeudi.....	— —	
(1 fois par mois sur l'hygiène sexuelle par un médecin)		
Conférences filles : mardi.....	5 h. à 7 h.	
— — vendredi.....	— —	
(1 fois par mois sur l'hygiène de la femme par une femme médecin)		
Leçons de chant (chœurs) garçons : samedi	3 h. à 4 h. 1/2.	
Chants profanes et religieux, filles : samedi.....	5 h. à 6 h. 1/2.	
Conférences avec projections ou cinéma (conférencier du dehors).....	1 fois par semaine.	
Soins aux plantes par un jardinier de la ville.....	1 fois par mois.	
Visite médicale, les mardi et vendredi...	2 h.	
Visite médico-pédagogique (Dr Lazar), mercredi.....	2 h.	
Bains.....	Samedi après-midi.	
Examen du niveau intellectuel (tests) mercredi et samedi.....	9 h. 1/2 à 11 h. 1/2.	

Visites, jeudi..... 9 h. à 11 h.
Echange des livres, mardi et samedi.... 6 h. 1/2 du soir.

Jeux tous les dimanches et jours fériés

Radio : le dimanche comme récompense particulière

Les conférences du samedi sont variées et faites en partie par des professeurs bénévoles. La semaine de notre visite, par exemple, le docteur Donin devait parler sur l'Italie.

Il y avait à la prison, en ce moment, quatre jeunes détenus qui étudiaient l'italien avec un professeur bénévole, et un professeur d'anglais a offert ses services pour le cas où le directeur aurait parmi ses jeunes détenus un garçon capable et désireux d'en profiter.

Le directeur connaît tous les enfants ; le dossier de chacun est tenu à jour ; tout est noté : son attitude, les visites qu'il reçoit et auxquelles le directeur assiste toujours, sa manière d'être lors de ces visites, le contenu résumé des lettres qu'il reçoit et qu'il écrit. Bref, l'enfant est réellement et humainement surveillé, en vue d'être dirigé et réadapté à la société. Un grand nombre de jeunes détenus restent en correspondance et reviennent voir le directeur de la prison après avoir été libérés.

Nous avons assisté à une séance de gymnastique et de hand-ball dans la cour, et, avant que nous ne partions, le directeur a réuni les jeunes filles dans la salle de conférences, et elles nous ont chanté vraiment très bien deux chœurs à deux voix. Elles étaient accompagnées sur l'harmonium par le directeur.

* * *

Près de la prison, on a réservé quelques pièces (Kinderherberge) comme asile temporaire ; cet asile sert le plus souvent lorsqu'il s'agit d'enlever rapidement les enfants de parents indignes. On place les enfants là, de suite, en attendant qu'après enquête supplémentaire, le

juge, agissant comme « juge d'assistance » (Pflegschaftsrichter), décide de leur sort.

L'Asile est petit, il est installé comme un appartement où les murs sont décorés pour les enfants, et où l'on trouve même dans les chambres, en dehors des plantes traditionnelles, quelques fantaisies et bibelots.

En dehors de cet Asile, il en existe un autre, organisé par la police dans un des principaux commissariats (Polizeiliche Jugendheim). Ce refuge est destiné aux jeunes vagabonds, aux enfants abandonnés, ou encore aux jeunes détenus libérés, en attendant qu'ils aient trouvé du travail. Il s'adresse aux adolescents de 14 à 18 ans, et peut héberger 20 garçons et autant de filles.

Il a été installé petit à petit, au fur et à mesure que l'on a pu déloger les locataires de l'immeuble, dont le commissariat occupait le rez-de-chaussée ; c'était donc tout d'abord une installation de fortune. Le préfet de police s'y intéresse de très près et l'esprit qui y règne est excellent. On y étudie les enfants en vue de leur placement et de leur avenir.

La surveillance y est faite par les « Caritas Schwestern ». Ces dames « Sœurs » font partie d'une communauté laïque qui s'est imposé la pauvreté et le service aux déshérités. Elles s'occupent plus particulièrement de l'éducation d'enfants en danger moral.

L'aile du bâtiment qu'occupent les garçons est séparée de celle qu'occupent les filles. Il y a des dortoirs de 4 à 6 lits et une ou deux chambres à 1 lit pour les cas particuliers ; une salle de travail pour les garçons et une pour les filles. Les garçons s'occupent à de petits travaux faciles et de là vont chercher du travail. Les filles font de la couture et du raccommodage ; elles font le ménage et aident à la cuisine. Il y a une salle de fêtes et une salle de bains dont on se sert régulièrement. Il y a une grande cour et un bout de jardin où les garçons et les filles

s'amusent ensemble, toujours sous la surveillance des sœurs.

Ces dames ne paraissent pas avoir de difficultés spéciales avec leur jeune monde. Il est clair qu'elles savent l'occuper, l'intéresser et se faire respecter. Cet asile temporaire, qui n'a rien d'une institution modèle, rend pourtant de très grands services.

Mentionnons une maison d'accueil et d'observation pour enfants à placer : la Kinderübernahme-stelle de la ville de Vienne, qui est une nouvelle et importante institution.

O. SPITZER.